

Perpignan, le 17 JUIL. 2023

Monsieur Charles CHIVILO
Président
Communauté de Communes Agly
Fenouillèdes
14, rue de Lesquerde
66301 SAINT PAUL DE FENOUILLET

Réf : A2306-0254

Suivi par : DCFEIT - N. VILARRASA

Objet : modification n°1 du PLU de Sournia

PJ : avis des services

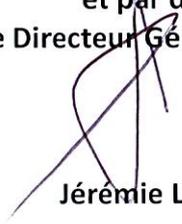
Monsieur le Président,

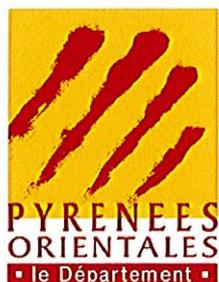
Dans le cadre de la modification n°1 du PLU de la commune de Sournia, vous avez consulté le Département, en tant que personne publique associée, pour avis.

A ce titre, je vous transmets les observations des services du Département que vous trouverez dans l'annexe ci-jointe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.

Pour la Présidente du Département
et par délégation
Le Directeur Général des Services


Jérémie LE FOULLER



**Avis des Services du Département
concernant le projet de modification n°1 du PLU de Sournia**

INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS

Pas d'observation sur cette modification.